

## Offre de stage

### **Définition des débits minimums biologiques sur les bassins de l'Armançon et du Serein**

#### **Contexte**

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) et le Syndicat du Bassin du Serein (SBS) sont chargés de la mise en œuvre d'actions en faveur de la qualité des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Depuis plusieurs années, des étiages sévères impactent les milieux aquatiques et posent des questions en termes de gestion de la disponibilité de la ressource en eau et des usages associés. Face à l'aléa climatique en pleine évolution, les syndicats des bassins de l'Armançon et du Serein s'associent pour l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) à l'échelle de leur territoire, totalisant 4 400 km<sup>2</sup> sur 3 départements (Côte d'Or, Yonne et Aube).

L'étude d'élaboration du PTGE est réalisée en régie interne au SMBVA. La connaissance notamment des débits minimums biologiques (DMB) est nécessaire pour définir les volumes prélevables par sous-bassin versant.

Il est prévu d'utiliser la méthode Estimhab développée par l'ex-Cemagref pour définir les DMB sur une dizaine de stations. Le/la stagiaire sera appuyé(e) notamment par les techniciens de rivière des deux syndicats, qui ont une bonne connaissance du terrain.

#### **Mission**

Les principales missions seront les suivantes :

- Repérer les stations qui feront l'objet de mesure des DMB, suite à un découpage du territoire en sous-bassin versants ;
- Concevoir des fiches station avec description des principales caractéristiques géomorphologiques, hydrologiques et environnementales des cours d'eau ;
- Réaliser 2 campagnes de terrain pour chaque station avec mesure des largeurs et hauteurs mouillées aux débits médian et d'étiages sur différents transects, mesure des débits et de la taille du substrat ;
- Traiter les données et interpréter les résultats pour définir les DMB.

En fonction de l'avancée du travail et des motivations, d'autres missions en lien avec l'étude d'élaboration du PTGE pourront être confiées.

#### **Profil**

- Formation en hydrologie / gestion de l'eau et des milieux aquatiques BAC +2 à +5 ;
- Bonne connaissance dans les domaines relatifs au fonctionnement des écosystèmes aquatiques (écologie, hydrologie, hydromorphologie, physico-chimie, etc.) ;
- Connaissances en SIG et maîtrise des logiciels de bureautique ;
- Rigueur, motivation et aptitude au travail de terrain ;
- Permis B indispensable.

#### **Durée**

5 à 6 mois en 2022

## Lieu

Poste basé à Tonnerre (89) au sein d'une équipe d'une quinzaine de personnes travaillant à la restauration et à la connaissance des milieux aquatiques et humides, à la prévention des inondations et des sécheresses et au changement des pratiques agricoles.

Déplacements à prévoir sur l'ensemble des bassins versants de l'Armançon et du Serein avec un véhicule de service selon les disponibilités, ou un véhicule personnel avec remboursement des frais.

Matériel (courantomètre, waders, pc) fournis.

Indemnités selon la réglementation en vigueur.

Renseignements et candidature :

Edouard BENOIT, chargé de mission PTGE

[edouard.benoit@bassin-armancon.fr](mailto:edouard.benoit@bassin-armancon.fr)

03 86 55 40 04 / 06 42 41 86 80